



## Expression libre

### 3<sup>e</sup> appel : une ville, un nom.

M. le maire Claude Charbonneau.

Je vous adresse aujourd'hui un 3<sup>e</sup> appel concernant « le changement de nom de la Ville de Prévost » dont la demande officielle a été effectuée auprès du Ministère des Affaires municipales lors de la réunion du conseil municipal le 9 juillet dernier.

Je dis 3<sup>e</sup> appel car je m'ajoute aux deux citoyens qui vous ont écrit par l'intermédiaire de cette chronique dans l'édition du 16 août dernier et qui n'ont pas trouvé réponse.

Je suis étonnée de ce mutisme Monsieur le maire car vous avez fait preuve jusqu'à maintenant de transparence et d'honnêteté dans la gestion de la ville et dans vos relations avec les citoyens. Ces attitudes qui vous honorent sont-elles en train de s'envoler ? J'espère que non.

Comme plusieurs citoyens je remarque que l'utilisation du nom « Prévost dans les Laurentides » se répand. Le Journal de Prévost l'inscrivait en première page de son édition du mois d'octobre, certains textes publicitaires l'utilisent, on l'introduit de plus en plus dans le vocabulaire de nos élus, etc.

Je vous ai fait part de mon questionnement et de mon opinion Monsieur le maire, autant au niveau du processus utilisé pour effectuer ce changement de nom qu'au niveau du choix comme tel du nom. Je veux vous interroger aujourd'hui sur le processus car en ce qui a trait au choix du nom je partage le point de vue des deux citoyens qui se sont adressés à vous dans cette chronique. Ce n'est pas parce que l'on ajoute « dans les Laurentides » que l'on situera plus précisément Prévost; la question suivante sera inévitablement : où dans les Laurentides?

Je vous ai demandé via le site internet de la ville, qui soit dit en passant est très intéressant pour communiquer rapidement avec vous, pourquoi vous ne consultiez pas l'ensemble des citoyens sur le changement de nom de leur ville. Vous m'avez répondu : « En ce qui concerne Prévost dans les Laurentides, il ne remplace pas le nom de Ville de Prévost, mais est uniquement un slogan. »

Monsieur le maire, pour qui me prenez vous? Premièrement la demande officielle a déjà été adressée au Ministère des Affaires municipales, deuxièmement vous n'êtes pas sans savoir qu'instiller un slogan est la meilleure technique marketing pour faire adopter une idée sans avoir à la défendre auprès de quiconque. Elle s'installe d'elle-même petit à petit, marque l'inconscient des gens et a, tôt ou tard, force de loi et devient irréversible. Autrement dit, tôt ou tard, sans que les citoyens l'aient demandé, sans que personne n'ait été consulté notre ville aura changé de nom.

À qui appartient donc une ville sinon à ses résidents. Peut-on faire fi de leur opinion et imposer un changement de nom sans au préalable leur en avoir fait connaître les avantages, les inconvénients et les coûts ?

Monsieur le maire je suis très déçue du manque de consultation dans ce processus. Si la population souhaite ce changement de nom je l'accepterai sans maugréer, par respect de la démocratie, mais que l'on nous demande au moins notre avis.

Je me permets de vous rappeler Monsieur le maire un des engagements du Parti prévostois qui se lit comme suit : Le Parti prévostois met de l'avant une politique de transparence visant à fournir à tous les citoyens toutes les informations municipales permettant le véritable exercice de la démocratie et le retour à un fonctionnement normal de notre communauté.

Peut-être Monsieur le maire avez-vous minimisé l'impact que cette décision de changement de nom peut représenter pour les citoyens! Peut-être avez vous cru qu'elle ne nous intéressait pas! Il n'est cependant pas trop tard Monsieur le maire pour faire un petit sondage auprès de vos concitoyens, soit via le Journal de Prévost, soit par envoi postal. Ne négligez pas l'opinion de ceux qui aiment Prévost autant que vous. Mettez cette décision en veilleuse et consultez car ce n'est pas un choix banal.

Je vous remercie Monsieur le maire de donner suite à cette requête.

**Ginette Burquel**  
Le Boisé de Prévost

## Encore des honneurs pour Geneviève



Geneviève Meunier, 7 ans, du secteur Lesage est une passionnée des livres. L'été dernier elle participait au concours pour trouver des armoires pour les aventuriers du livre. Après avoir remporté les honneurs sur la scène prévostoise, voilà que sa proposition a remporté la troisième place sur la scène régionale. Pour souligner sa participation et honorer son génie, on lui a remis plusieurs livres dont elle se délecte déjà.

## Au prestigieux rallye International de Charlevoix :

# L'Équipe de rallye Justy'n Time atteint le fil d'arrivée

**Stéphane McNeil et Annie Duranceau**

**C'est avec le sourire aux lèvres et la satisfaction du devoir accompli que Stéphane Mc Neil et Annie Duranceau ont franchit le fil d'arrivée au terme**

**des 1200 km des trois journées du Rallye International de Charlevoix, remportant une fois de plus la première position de leur catégorie (P1).**

### Rallye international

Des milliers de spectateurs assistaient à l'événement hors de l'ordinaire. La couverture médiatique était à son apogée et les équipes européennes et américaines étaient de la partie. Le Rallye International de Charlevoix était teinté d'une manche prochaine du championnat du monde, observée par FIA. Il offrait donc aux participants 3 journées de reconnaissance permettant de se familiariser avec le terrain des chemins sinueux et piégés des spéciales. Ces trois journées offraient aussi le temps de se pratiquer avec les notes de bord FIA, complètement différentes de celles habituellement utilisées par les copilotes, avant d'attaquer les 3 grosses journées du rallye.

### Pas de budget!

N'ayant pas le budget nécessaire pour demeurer à Charlevoix et absorber les frais des trois jour-



Elaine Michol

nées de reconnaissance du lundi au mercredi, l'équipe se lance donc aveuglément directement vendredi, dans les routes les plus sinueuses et surprenantes du Québec. « Nous demeurions très prudents car il y avait de nombreux ravins et les routes étaient complètement hallucinantes. De plus, je devais me familiariser pendant la première spéciale, au cahier de route des normes FIA ! C'est le prix à payer quand le budget ne permet pas de se préparer adéquatement! » Confie Annie Duranceau, copilote.

### L'auto se retrouve sur le côté!

« Alors que toutes les autres équipes avaient profité des journées de reconnaissance pour prendre des notes supplémentaires sur le parcours, nous nous efforçons de demeurer sur la route avec comme seul allié, le cahier de route! » À sa grande surprise, Annie s'est sentie très à l'aise avec la nouvelle formule de notes et dès le premier kilomètre elle a maintenu le rythme jusqu'à la première spéciale de la 3<sup>e</sup> journée! « Petite erreur de pilotage la voiture se retrouve sur le côté dans une courbe cachée,

dangereuse. Des dizaines de spectateurs rivés sur le bord de la route se sont élancés sur la voiture et ont retourné la petite Justy sur ses 4 roues en un rien

de temps sans que nous ayons à sortir! Seul Stéphane était blessé au bras, mais pas question d'arrêter! » raconte Annie. Au prochain service, la fenêtre du conducteur fut vite réparée temporairement grâce au technicien de service, Carl Girard qui a fait du bon boulot accompagné de l'équipe de service Pilon! Crevaision, capotage, routes difficiles, aucune journée de reconnaissance, petit budget la petite Justy, à la grande surprise de tous, franchit fièrement le fil d'arrivée aux côtés des 19 voitures restantes des 30 inscrites au départ! Tout un exploit pour l'Équipe Justy'n Time qui en est à sa première année de rallyes de performance!

### Pour en rajouter...

L'équipe assure son avance pour le titre des Championnats Canadiens en P1 pour l'année 2001. Avec seulement 1 rallye à courir au calendrier, l'équipe se retrouvera au Tall Pine en Ontario et disputera son dernier rallye de l'année avec une avance confortable sur ses adversaires. « Nous nous permettrons d'y aller à fond, et de s'amuser lors de ce rallye » confie Stéphane, un peu épuisé.



## Horaires du centre d'accès communautaire internet de Prévost Novembre et décembre 2001

### HEURES LIBRES

À la maison de Prévost: 224-2507  
Lundi, mardi, vendredi, 9h à 12h, 13h à 16h

À la gare de Prévost: 224-2105  
Samedi et dimanche, 10h à 16h.

p.s.: svp appeler de préférence avant de vous rendre.

### ATELIERS DE FORMATION DE BASE

(inscriptions continues sur réservation 224-5141, cours à 3 personnes)

- Windows, intro à l'ordinateur et Internet, Mercredi matin, 10h à 12h, sur 2 semaines, avec Pat Trubiano, 40\$.
- Navigation et recherche sur Internet et courriel, Mercredi soir, 19h à 21h, sur 2 semaines, avec Catherine Lefebvre, 40\$.
- Word débutant I et II et courriel, avec France Aylwin, (jeudi ou vendredi) jour, sur 2 semaines, 40\$.

- Photoshop I et II et courriel, avec France Aylwin, (vendredi a.m.), 10h à 12h sur 2 semaines, 40\$.

- Introduction à l'ordinateur et Internet (cours privés ou en famille la fin de semaine), avec Mélanie Bellefleur, heures flexibles blocs de 2 hrs, sur 2 semaines, 40\$.

### SÉANCES D'INITIATION À INTERNET GRATUITES

(sur réservation au 450-224-5141)

Ces séances sont offertes à tous les groupes, entreprises, travailleurs autonomes ou chômeurs, jeunes, retraités, âge d'or désireux de s'initier à Internet ou d'en connaître les principes généraux de fonctionnement. Venez comprendre ce qui semble une montagne alors qu'il s'agit d'un nouvel outil de communication qui se veut accessible et très intéressant pour tous. Pour tous les âges et groupes de Prévost qui ont besoin de s'initier que ce soit pour le travail ou les loisirs. Gratuit. 1h30 de formation. Ces séances se donnent de jour à la Maison de Prévost et de soir à la gare.

Informations générales et réservations : Nicole Deschamps, 224-5141, caciprevost@videotron.ca